

But et objet

Cette procédure a pour objet de définir les modalités d'ouverture et le contenu du dossier greffe pour patient en vue d'une greffe de cellules souches hématopoïétiques.

Elle s'applique à l'unité d'onco-hématologie pédiatrique et au service d'hématologie clinique adulte.

Actions et méthodes

Chaque patient en attente de greffe de CSH se voit ouvrir un dossier greffe

Une checklist (formulaire pré-greffes de planification d'une allogreffe apparentée ou non apparentée ou d'une autogreffe) est adjointe au dossier pour guider la planification.

Les documents paramédicaux sont enregistrés selon la procédure institutionnelle ; un nouveau volet de soins est ouvert à l'ouverture du cahier de greffe. Les documents radiologiques sont rangés dans la grande pochette cartonnée.

La première partie du dossier de greffe résume les caractéristiques concernant le receveur (diagnostic, traitement antérieurs et évaluations de la maladie, type de la greffe, caractéristiques du greffon et bilan pré-greffe), la deuxième résume les données concernant le donneur (dont le suivi postdon) et la troisième, les éléments du suivi de la greffe pour le receveur (selon le formulaire MedB de Promise).

Les éléments suivants sont collés dans le dossier greffe :

- Pour une procédure d'allogreffe : CR de RCP ou suivi protocolaire d'indication de greffe, CR de la consultation prégreffe, Typages HLA alléliques complets receveur et donneur, conditionnement de greffe, contrôle qualité du greffon, formulaire de biovigilance/traçabilité lors de l'injection, autorisations administratives (TGI et/ou comité d'experts), copie carte de groupe sanguin, ordonnance de réinjection du greffon.
- Pour une procédure d'autogreffe : CR de RCP, CR de la consultation prégreffe, conditionnement de greffe, contrôle qualité du greffon, formulaire de biovigilance lors de l'injection, copie carte de groupe sanguin, ordonnance de réinjection du greffon, consentement prélèvement CSP/ moelle, copie prescription EFS prélèvement CSP/moelle, ordonnance prescription facteurs de croissance

Dans le rabat du dossier greffe ou collés dans le dossier, sont insérés les différents consentements obtenus (de greffe, d'enregistrement des données ou de recherche)

A partir du jour de l'hospitalisation pour conditionnement de greffe, toutes les observations médicales sont enregistrées dans ce dossier greffe (mises à jour manuscrites, éléments importants de suivi). Les courriers médicaux sont collés par ordre chronologique au fil des observations médicales.

Le bilan pré-greffe du receveur est conservé dans un sous dossier identifié « Bilan pré-greffe/nom-prénom /greffe du jj-mm-aaaa » placé dans la grande pochette du patient (formulaire bilan pré-greffe receveur) ou collé dans le cahier de greffe dans l'onglet « bilan receveur ».

S'il s'agit d'une greffe avec donneur apparenté, le bilan pré-greffe du donneur est conservé dans la grande pochette du patient receveur (formulaire bilan pré-greffe donneur).

S'il s'agit d'une greffe avec donneur non apparenté, les données du bilan prégreffe transmises par l'EFG sont résumées dans le dossier greffe du patient dans l'onglet « bilan donneur »

En cas de deuxième greffe (auto ou allo), le suivi médical est effectué sur le même dossier de greffe.

Exigences à appliquer

Guide de Bonnes pratiques n°2 : Utiliser le dossier patient du CHU de RENNES.

Responsabilités

Médecin greffeur

Ouvrir le dossier greffe du patient

Codification : CHU-PO-1554

Version : 7

Emetteur : I-COPIE JACIE

Date d'approbation : 10/07/2022 00:00:00

Pages : 2/3

Définition

Dossier greffe : Le dossier greffe est composé d'une pochette cartonnée extérieure institutionnelle (CHU Rennes) dans lequel se trouve un dossier greffe. Ce dossier renferme les documents médicaux relatifs au suivi du patient à partir du moment où la greffe est planifiée.

En hématologie adulte, le dossier est informatisé. Son contenu n'est pas regroupé sous une dénomination commune mais les différents éléments qui le composent sont référés grâce à une checklist vérifiée par le médecin greffeur avant la greffe (cf. appendice). Le contenu du dossier électronique doit comporter les mêmes éléments que ceux du dossier papier.

Documentation et renvois

- Hemato Form 07-01 : Cahier de greffe vierge
- Hemato Form 07-02 : Check-list de bilan pré-greffe du receveur
- Hemato Form 07-06 : Check-list de bilan du donneur
- Hemato Form 07-07 : Guide de suivi allogreffe
- Hemato Form 07-08 : Guide de suivi autogreffe
- Schéma des processus de prise en charge dans le cadre des greffes de CSH
- GBP – Utiliser le dossier patient au CHU (guide des bonnes pratiques n°2, disponible sur intranet sur le site de la Direction de la coordination générale et des soins, section « Dossier »)

Enregistrements

Le dossier de greffe est un enregistrement de type volet médical d'un dossier patient, il sera **codifié E-PO 3.1.3-1** une fois rempli. Le dossier de greffe est conservé selon les mêmes modalités que le dossier patient.

Modifications depuis la version précédente

Révision 2020

Intégration dans le logiciel Sherpa en date du 23/07/2021 – ancienne référence du document : PO 3.1.3

Circuit de validation

Rédaction	Approbation
V. Gandemer - JB. Mear	Pr. Gandemer, directeur de programme JACIE
Date de rédaction : 10/07/2022 00:00:00	Date d'approbation : 10/07/2022 00:00:00

	Ouvrir le dossier greffe du patient		Codification : CHU-PO-1554
			Version : 7
Emetteur :	I-COPIL JACIE	Date d'approbation : 10/07/2022 00:00:00	Pages : 3/3

ANNEXE

CHECK-LIST PREGREFFE

Bilan Receveur :

Evaluation de la maladie prégreffe
 Statut sérologique (VHB, VHC, VIH, CMV, HTLV, Syphilis)
 Groupe Sanguin
 Typage HLA
 Anticorps anti-HLA
 Coombs direct et Indirect
 EFR
 Stomatologie / ORL
 Echographie cardiaque
 TDM Abdo
 TDM Thoracique
 Compte-rendus d'entretien de la consultation prégreffe IDE
 Compte-rendus de consultation prégreffe Médecin

Score de sorror

Consentement à la greffe
 Consentement enregistrement des données EBMT

Donneur :

Groupe sanguin
 Typage HLA donneur
 Vérification de la compatibilité Donneur / Receveur
 Anticorps anti-HLA (si utile)
 Validation d'aptitude finale du donneur
 PV comité expert / TGI

Greffe :

Greffe n°:
 Conditionnement :
 Date de greffe :
 Prévention de la GVH :
 Source de cellules :
 Nombre de cellules disponibles (si autogreffe) :
 Nombre de cellules à réinjecter (si autogreffe) :